



APPEL A CANDIDATURE

24 Moniteurs Régionaux (Volontariat)

Dans le cadre de son projet « Observatoire 29-30 pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées en Tunisie », financé par le Fond des Nations Unies pour la Démocratie, IBSAR invite des candidats volontaires pour remplir le rôle de moniteurs régionaux des droits des personnes handicapées et qui résident dans les gouvernorats suivants :

Ariana, Beja, Bizerte, Gabes, Gafsa, Jendouba, Kairouan, Nabeul, Sidi Bouzid, Sfax, Sousse et Tunis.

MISSION :

Les moniteurs régionaux auront pour tâche de relever et documenter les violations des droits politiques et culturels des personnes handicapées dans les gouvernorats couverts par le projet. Les violations documentées seront collectées et produites dans des rapports qui feront l'état d'application des articles 29 et 30 de la convention internationale des droits des personnes handicapées et constitueront la base de campagnes de plaidoyer.

Pour atteindre cet objectif les activités réalisées seront :

1. Formation des moniteurs régionaux sur les droits des personnes handicapées notamment les droits politiques et culturels tels qu'établis dans le droit national et international
2. Formation des moniteurs régionaux sur la documentation des violations des droits politiques et culturels des personnes handicapées
3. Les moniteurs régionaux sélectionnent et forment 10 observateurs locaux dans chaque gouvernorat couvert par le projet

PROFILE :



Les personnes idéales pour cette mission sont des individus actifs dans la société civile de préférences dans la défense des droits humains notamment les droits des personnes handicapées

Ces personnes doivent aussi répondre aux critères suivants :

- Capacité de travailler sans supervision et à distance
- Aptitude à rédiger en Arabe littéraire ou bien en Français
- Attention aux détails
- Aptitude à former 10 observateurs
- Capacité de gérer un groupe de 10 observateurs
- Ayant au moins une expérience en observation des violations, par exemple observation d'élections
- Facilité d'utiliser les nouvelles technologies
- Aptitude à s'engager pendant une (1) année, Septembre 2022-2023

DUREE :

La durée de la mission est de 12 mois (Septembre 2022 – Septembre 2023)

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les documents et informations suivantes et envoyer à recrutement@ibsar.com.tn en indiquant dans le sujet « Moniteurs Régionaux_votre gouvernorat » avant le 10 Septembre 2022:

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation
- Une copie des diplômes reçus
- 3 références